



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 11 juillet 2018

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 5 juillet 2018 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents :

Messieurs Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, Carl De Montigny, Michel Bazinet, et madame Anne Guylaine Legault, membres.

Était également présent : monsieur Daniel Charette, membre substitut

Était absent : Monsieur Denis Chalifoux, président

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 7 juin 2018
3. Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir
4. Comptes à payer
5. Adjudication de mandat à Amyot Gélinas – Analyse d'opportunité de projets
6. Disposition d'équipements excédentaires – Centre de services partagés du Québec
7. Adjudication de contrat – Achat de camions incendie - Appel d'offres RIDM-20180101
8. Congé sans solde – Alexandre Proulx
9. Démission – Josée Poirier
10. Démission – Gérard Champagne
11. Fin du lien d'emploi – Pompier apprenti 24-1809
12. Démission – Patrice Plouffe-Therrien
13. Période de questions d'ordre général
14. Levée de l'assemblée

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE

le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-07-68



No de résolution
ou annotation

2018-07-69

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 7 juin 2018

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 7 juin 2018.

ADOPTÉE

2018-07-70

Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le dépôt du rapport budgétaire au 26 juin 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-07-71

Comptes à payer

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 26 juin 2018, au montant de 81 111.66 \$.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-07-72

Adjudication de mandat à Amyot Gélinas – Analyse d'opportunité de projets

CONSIDÉRANT QUE

la Régie désire analyser l'opportunité de certains projets ;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

CONSIDÉRANT QUE

la Régie a demandé une soumission à la firme « Amyot et Gélinas » pour préparer un rapport portant sur l'analyse d'opportunité des projets ainsi que d'évaluer les incidences budgétaires ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur :

- accorde à « Amyot Gélinas », un mandat pour préparer un rapport portant sur l'analyse d'opportunité des projets ainsi que évaluer les incidences budgétaires, conformément à leur offre de service datée du 20 juin 2018;
- autorise la Régie à effectuer cette dépense, au montant estimé entre 15 500 \$ et 16 800 \$, taxes en sus, qui sera financée par le budget de fonctionnement.
- autorise le directeur à signer tous les documents requis à cet effet.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-07-73

Disposition d'équipements excédentaires – Centre de services partagés du Québec

CONSIDÉRANT QUE

la Régie a signé une entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) – Gestion et disposition des biens, organisme responsable d'appels d'offres, pour la fourniture de services spécialisés pour la gestion des biens excédentaires ;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie désire se départir de certains équipements excédentaires ;

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts :

- autorise la vente des équipements excédentaires tels que présentés, par l'entremise du CSPQ – Gestion et disposition des biens, organisme responsable d'appels d'offres.
- autorise le directeur à signer tous les documents requis à cet effet.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

2018-07-74

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Adjudication de contrat – Achat de camions incendie - Appel d'offres RIDM-20180101

CONSIDÉRANT QUE

le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 105 décrétant une dépense et un emprunt de 2 100 000,00\$ pour l'acquisition de deux (2) véhicules incendie ;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie a demandé des soumissions par son appel d'offres numéro RIDM-20180101;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie a reçu une seule proposition conforme;

CONSIDÉRANT QUE

faisant suite aux résultats d'ouverture de la soumission, voici les montants proposés, plus taxes applicables ;

| Soumissionnaire | Option 1 Camion autopompe neuf | Option 2 Camion échelle 95 pieds avec nacelle neuf | Option 3 Camion autopompe neuf Camion échelle 95 pieds avec nacelle neuf | Option 4 2e camion autopompe neuf identique à l'option 1 |
|-----------------|--------------------------------------|---|---|--|
| 1200 Degrés | 694 853,83 \$ | 1 397 485,12 \$ | 2 067 303,12 \$ | 724 214,86 \$ |

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur :

- autorise le directeur à négocier à la baisse le prix avec le soumissionnaire.
- accorde à « 1200 Degrés », un contrat pour l'acquisition d'un camion autopompe neuf et d'un camion échelle, selon l'option 3 de l'appel d'offres RIDM-20180101.
- autorise la Régie à effectuer cette dépense, taxes en sus, qui sera financée par le règlement d'emprunt numéro 105.
- autorise le directeur à signer tous les documents requis à cet effet.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-07-75

Congé sans solde – Alexandre Proulx

CONSIDÉRANT QUE

monsieur Alexandre Proulx a transmis une demande de congé sans solde d'un maximum de douze (12) mois ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts accepte la demande de congé sans solde d'un maximum de douze (12) mois de monsieur Alexandre Proulx, effectif à compter du 10 juin 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-07-76

Démission – Josée Poirier

CONSIDÉRANT QUE

madame Josée Poirier a remis sa démission à titre de pompière pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de madame Josée Poirier, effective le 5 juillet 2018 à titre de pompière pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-07-77

Démission – Gérard Champagne

CONSIDÉRANT QUE

Monsieur Gérard Champagne a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Gérard Champagne, effective le 5 juillet 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

2018-07-78

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Fin du lien d'emploi – Pompier apprenti 24-1809

CONSIDÉRANT QUE

l'employé numéro 24-1809, pompier apprenti n'ayant pas terminé sa période de probation, ne correspond pas à l'ensemble des critères du profil de poste de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts mette fin à la période de probation de l'employé numéro 24-1809 et procède à sa mise à pied, et ce, en date du 5 juillet 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-07-79

Démission – Patrice Plouffe-Therrien

CONSIDÉRANT QUE

Monsieur Patrice Plouffe-Therrien a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Patrice Plouffe-Therrien, effective le 4 juillet 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE


2018-07-80

Période de questions d'ordre général

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre, appuyé par Carl De Montigny, membre et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h07.


Richard Forget, vice-président


Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier